

**MAITRE ALEXANDRE SANTONI  
NOTAIRE  
Bancarello – Route de Sartene  
20169 BONIFACIO**

**COMMUNE DE BONIFACIO**

**AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**DATE DE L'ACTE : 21 janvier 2019**

Suivant acte reçu par Maître Alexandre SANTONI, Notaire titulaire d'un Office Notarial de Maître Alexandre SANTONI, Notaire à BONIFACIO (20169), Bancarello, Route de Sartène

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

Identité des requérants - bénéficiaires de la prescription – Désignation des biens :

Monsieur Jean Baptiste CULIOLI, retraité, époux de Madame Monique Marie LYANDRAT, demeurant à AJACCIO (20090), Résidence Finosello 2, Bât C1, av Mal Lyautey, né à BONIFACIO (20169), le 29 mars 1950.

Pour une parcelle cadastrée à BONIFACIO (CORSE-DU-SUD) 20169, Lieu-dit Saparelli section AE n°302 d'une contenance de 01 ha 05 a 10 ca.

Madame Michèle CULIOLI, sans profession, épouse de Monsieur François Marie GIAFFERI, demeurant à SOTTA (20146) hameau de Saparelli, née à BASTIA (20200) le 10 mai 1962.

Pour une parcelle cadastrée à BONIFACIO (CORSE-DU-SUD) 20169, Lieu-dit Saparelli, section AE n° 301 d'une contenance de 00 ha 26 a 33 ca.

Précision étant ici faite que ces parcelles proviennent de la division de la parcelle cadastrée section AE numéro 278 d'une contenance totale, avant division, de 01 hectares 31 ares 43 centiares.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

**Adresse mail de l'étude : alexandre.santoni@notaires.fr**